VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU SIXIEME DISTRICT

A L'ENCAN,

A la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI 23 JUILLET, 1901, A MIDI.

Interdiction de Christian Thomas.
No 63,367 Cour Civile de District—Division A

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 juillet 1901 à midi:

Cinq certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosman, député voyer, daté le 9 avril 1901, dans l'ilet compris entre les rues Octavie, Laurel et Annunciation et l'avenue Peters; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavie sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavie et Annunciation, et mesurant 122 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté à la rue Annunciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a devant être représentée par billets ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement; les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraires d'avocats; les acquéreurs devant payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pour les taxes de guerre.

Actes de vente devant être passés pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO,
Courtier de propriétés foncières et encanteur.
J. B. Rosser, Jr., 303 rue Baronne, avocat pour la curatrice.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

7

Propriétés de valeur du Troisième District.

Jeudi le 25 juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 25 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 et signé le 18 juin 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65,167, dans l'affaire de Chas Braun et a/o vs Ernestine Oustels tories, etc., pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Claiborne et Derbigny et mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny par une profondeur et façade sur la rue Claiborne de 124 pieds 6 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage bien connu comme le No 2247 rue Claiborne.

2° Deux certains lots de terre connus comme Nos 12 et 13, dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St Antoine, Derbigny et Roman, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; lesdits lots sont contigus; le lot No 12 mesurant 26 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 110 pieds 2 lignes, et le lot No 13 mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 110 pieds 2 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en deux cottages doubles connus comme Nos 2436, 2438 et 2440 rue Bourbon.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Marigny Robertson, Claiborne et Champs Elysées, lesquels mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, et connus comme lots 6 et 7.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, connue comme les Nos 1530 et 1532 rue Marigny.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues St Claude, François, Remparts et Touro, et mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue François par une profondeur et façade sur la rue St Claude de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes désigné par la lettre A.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages et baveute connue comme No 1028 rue François.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme lot 3 dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Robertson et mesurant 26 pieds 8 pouces de face sur la rue Marigny par une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en briques connu comme No 1423 rue Marigny.

6° Un certain lot de terre [illegible] dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, connu comme partie du lot No 9 et mesurant 45 pieds 9 pouces de face sur la rue Claiborne, par une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Bourbon Roman, St Antoine et Prieur, et mesurant 50 pieds de face à la rue Bourbon par une profondeur et façade sur la rue Roman de 110 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en brique connu comme No 2500 rue Bourbon.

Les mesurages ci-dessus sont tous plus ou moins et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes dues pour 1901, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant M. Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.
23 juin—23—juil 7 14 21 25

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 23 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 juin 1901, et rendu dans la succession de blanche Beebe, No 64,145 du dossier de ladite cour les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles et Polymnie et le Chemin Felicité, et mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Carondelet sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan tiré par Edgar Pilié, architecte le 3 mars 1882

Conditions. Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente, incluant les timbres de l'internal revenue pardevant W. F. Brewer, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Friedrichs & Redersheimer,
George G. Friedrichs, encanteur,
Nos 832 et 834, rue Commune.
2? juin—20 30—juil 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, daté le 12 juillet 1901 in re. succession de Laurence Taylor, No 65,478 je vendrai pour du comptant à l'enchère publique au plus haut enchérisseur sur les lieux à l'encoignure des rues Huitième et Saratoga en cette ville LUNDI le 29me jour de juillet 1901, à midi.

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District dans l'ilet borné par les rues Harmonie (maintenant Huitième), Toledano, Sad Remparts (autrefois St Denis) et Saratoga (autrefois St Patrick), la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Huitième et Saratoga et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur et façade sur la rue Saratoga de quatre vingt douze pieds, (plus ou moins) d'après le titre annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1870, la dite portion est composée de la portion de façade du lot désigné par le No Un de l'ilet No 27

Mme Margaret Merrain Taylor, administratrice.
Wm Andrew Collins, avocat pour l'administratrice
13 juil—13 20 29

ANNONCES JUDICIAIRES

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Jolie Résidence Cottage

Avec Deux Grands Lots

Rue Prieur, entre La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Louis O. Houseman et Anna Rebecca Belen, sa femme.

Nos 64,821 et 65,109 consolidées Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1901, dans l'affaire des successions de Louis C. Houseman et de Anna Rebecca Belen sa femme; il sera vendu à l'enchère:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges etc à cela appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 64 pieds de face à la rue Prieur sur 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 5 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprennent une jolie et commode résidence cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc., hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est en culture et le fond est orné avec de nombreux figuiers, pruniers pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 p.c. d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant John Bansich, Jr., notaire. Un dépôt de 10 p.c. est exigé au moment de l'adjudication.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Miro et Kerlerec,

Connue comme No 1449 rue N. Miro.

Germania Savings Bank of New Orleans vs Mlle Georgette Batt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 65,194—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Kerlerec et Columbus, et mesurant (dite portion) quatre-vingt-six pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade sur la rue Kerlerec de soixante-neuf pieds neuf pouces de là trente-et-un pieds et deux lignes sur une ligne courant parallèle à la rue Miro de la rue Kerlerec vers la rue Columbus de là une seconde profondeur de soixante quinze pieds six pouces à la ligne du fond courant obliquement et ayant cinquante-cinq pieds neuf pouces et sept lignes et de là cent trente-cinq pieds trois pouces et six lignes à l'endroit où cela commence sur la rue Miro, le tout d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Felix J. Dreyfous, le 26 juin 1893. Enr. C. B. fo. 593.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.
6 juil—6 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grandes propriétés de valeur améliorées du Deuxième District, portant les numéros municipaux 2631, 2633, 2635 et 2637 rue St-Pierre,

(Entre les rues Dorgenois et Broad.
(Lots faisant aussi face à la rue Orléans.)

Herman A. Wolff vs Adolphe C. G. Dupuis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,253—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 août 1901, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages là dessus y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 338, borné par les rues Orléans, St Pierre, Dorgenois et Broad, désignés comme lots Nos 7 et 8, sur un plan fait par Onstaing & Celles, architectes, le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. C. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 50, et mesurant chacun d'après ledit lot, trente et un pieds, 8 pouces et quatre lignes de face à la rue St Pierre, la même façade sur la rue Orléans, et courant de la rue Orléans à la rue St Pierre, une distance de cent quatorze pieds, un pouce, deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant
6 juil—6 12 19 26—août 2 8

Succession de Nicholas Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,394—Division A—Attendu que Mlle Jane Reynolds a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Reynolds, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier
Frank Zengel avocat
10 juil—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un grand ilet de terre de valeur.

Borné par les rues CANAL, CLEVELAND, (anciennement GASQUET) CORTEZ et SCOTT.

Avec toutes les bâtisses et améliorations au dessus, connu comme les Nos 3600, 3602, 3608 rue du Canal et 12 rue Cortez.
Etc., Etc.

Mme Lydia B. Taft vs Pierre Dousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,089. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 8 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Gasquet) Cortez et Scott, et mesurant trois cent dix-neuf pieds huit pouces et deux lignes de face sur chacune des rues Canal et Cleveland et trois cent dix-neuf pieds six pouces et six lignes sur chacune des rues Cortez et Scott.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T Whitaker, avocat pour la plaignante.
5 juil—5 12 19 21 août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No 1102 rue Septième (maintenant Clio) encoignure Live Oak maintenant Orchard.

Security Building and Loan Association vs Mme Catherine Hester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,101 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 18 juillet 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le [illegible] District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, St Jean, Laharpe, [illegible] ... plan fait par L. Bringier daté le [illegible] 1837 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit à savoir: Le lot No Dix-huit trente pieds de face à la rue Septième, sur cent vingt deux pieds [illegible] ligne de profondeur sur la ligne de côté [illegible] de la rue St Jean, [illegible] Le lot No Dix neuf mesurant trente pieds de face à la rue Septième sur une [illegible] Le lot No Vingt mesurant [illegible] pieds de face à la rue Live Oak, sur quatre vingt neuf pieds sur la ligne la plus près de la rue Septième, et vingt sept pieds sur la ligne du fond. Le tout pieds en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walsh et Buck, avocats pour la plaignante.
14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No municipal 1621 rue Delachaise.
Entre les rues Baronne et Dryades.

Security Building and Loan Association vs John B. Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,146—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Dryades, Delachaise et Baronne désigné par le No 17 dix sept de l'ilet No 26, vingt six sur un plan déposé comme plan No [illegible] de l'étude de Edward G. Gottschalk, [illegible] notaire en cette ville [illegible] mesurant [illegible] pieds de face sur la rue Delachaise par 128 cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.
15 juin—15 21 28—juil 5 12 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le numéro municipal 920 rue Camp entre les rues Six et Septième,

Herman A. Wolff vs Mme Jessie A. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,175—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 25 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 154, borné par les rues Camp, Magasin, Sixième et Septième, les dits lots étant désignés par le No quatorze sur un plan de H. Moellhausen, daté le 28 juillet 18[illegible] et déposé en l'étude de L. Herrmann, ancien notaire en cette ville et l'autre lot étant désigné par le No quinze sur un plan dressé par B. F. Nichols architecte, le 8e jour d'avril 1836 et déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire dans la paroisse Jefferson Etat de la Louisiane. Lesquels dits deux lots de terre sont contigus et mesurant chacun vingt-huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walshe et Buck, avocats pour le plaignant.
22 juin—22 24 29—juil 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, sur l'avenue Tulane,

Entre les rues Gayoso et Salcedo

The Barber Asphalt Paving Company vs William S. Hero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,396—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 637 borné par l'avenue Tulane, les rues Gayoso, Salcedo et Gravier, ledit lot est désigné par le No 21 et mesurant vingt huit [illegible] pieds de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. J. Thibborger et John J. Finney, avocats pour la plaignante
16 juin—16 21 28—juillet 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Cottage Résidence de valeur dans le Cinquième District

Portant le No 43[illegible] avenue Elmire, entre les rues Aliz et Elza

Faisant face sur une avenue pavée en asphalte.

Arthur Duvic vs Jouel Caro

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,198—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er août 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, et situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro [illegible] de l'ilet numéro [illegible] qui est borné par les avenues Elmire et Pacifique, les rues Aliz et Elza, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 17 mars 1849, déposé dans le bureau de James G. Sham[illegible] notaire en cette ville, ledit lot mesurant [illegible] trente [illegible] pieds de face à l'avenue Elmire [illegible] cent [illegible] huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Wm H. Seymour avocat pour le plaignant
2? juin—28 29—juillet 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur améliorées du Troisième District.

I Encoignure des rues Bourbon et Villere No 2101 rue Bourbon
II No 2,000 rue Bourbon.
III Nos 1511 et 1513 rue Robertson entre Laharpe et Columbus.

Valentine Fontaine vs Succession de Frank Closs

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,152—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2[illegible] juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Une certaine portion de terre [illegible]

Deuxièmement—Une autre portion de terre [illegible]

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 621 borné par les rues Robertson, Claiborne, Laharpe et Columbus lequel mesure trente huit pieds de face sur la rue Robertson par [illegible] trois lignes de profondeur.

Ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque genre en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Gauthreaux et Habans avocats pour le plaignant
2 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., dans un ilet de terre de valeur du Deuxième District

Borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexander avec les bâtisses et améliorations etc.

Mme Alvine Teller vs Mme A. C. Loeper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,1[illegible]—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières [illegible] JEUDI, 5 juillet 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis, les droits de propriété, réclamation et demande de la défenderesse, Mme Louisa Bader, veuve de Adolph C. Loeper, dans et à la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 577 borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexander et mesurant trois cent quatorze pieds [illegible] sur chacune des rues Napoléon et Alexander, étant les mêmes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
J. Zach Spearing avocat pour la plaignante.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Premier District.

Connue comme les Nos 257 et 263 rue Nord Market (maintenant Nord Diamond), entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée.

Robert H. Mack vs Mme Louise A. Kern et Wm B. Kern, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,154—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, machines, installations, etc., situé dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 53, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Nord Market et St Joseph, désigné comme lot No 22 sur un plan fait par L. Reasonnatte, voyer, le 5 avril 18[illegible], déposé comme plan No 302 dans l'étude de Theodore Guyol, ancien notaire, ledit lot mesurant vingt [illegible] pieds de face à la rue Nord Market ou Nord Diamond par cinquante huit pieds un pouce de profondeur

Second—Un autre lot de terre contigu au ci-dessus dans le même ilet No 53 et lequel mesure dix sept pieds dix pouces et [illegible] lignes de face à la rue Nord Market ou Nord Diamond sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante cinq pieds, [illegible] plus ou moins, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond et ouvrant sur la rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant
15 juin—15 20 21 28—juillet 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'installations de buvette, liqueurs cash register etc

Jules C. Koenig vs Edward C. Vondru et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,8[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District [illegible] VENDREDI, 19 juillet 1901, à 10:30 heures A. M. [illegible]

A [illegible] rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un lot d'installations de buvette et accessoires, liqueurs, divers, etc., d'après l'inventaire [illegible]

Aussi: Un cash register.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
McCloskey & Benedict avocats pour le plaignant.
7 juil—7 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée dans le Deuxième District

Portant les numéros municipaux 537 et 539 rue Bourgogne entre les rues St Louis et Toulouse

L. P. Rosen vs Mme Mathilde Stoltz, femme de Ernest Stoltz et son mari et ledit Ernest Stoltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 65 [illegible] En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne [illegible] dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 25 juillet 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Remparts et Toulouse, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bourgogne par quatre vingt neuf pieds [illegible] de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jerome Meunier, avocat pour le plaignant.
22 juin—22 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 234 [illegible] rue Marais, entre les rues Marigny et Mandeville

Adolph Bocquet vs Joe Everard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 65,11[illegible] En vertu [illegible] Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Faubourg Franklin Troisième District de cette ville et désigné par le No [illegible] sur un plan de [illegible] voyer, le 11 avril 1834, borné par la promenade Bons Enfants (maintenant St Claude) et les rues Marigny, Mandeville et Moreau (maintenant Marais) et mesurant en mesure américaine trente [illegible] pieds six pouces de face à la rue Marais sur [illegible] pieds de [illegible] deux lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Henry Chiapella avocat pour le plaignant.
15 juin—15 21 28—juil 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc, dans un ilet de terre de valeur du Deuxième District.

Borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre avec les bâtisses et améliorations, etc.

Mme Alvine Teller vs Succession de A. C. Loeper

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6[illegible],379—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis, les droits de propriété, réclamation et demande à Adolphe C. Loeper appartenant dans et à la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 577 borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant trois cent quatorze pieds (314) quatre pouces (4) et six lignes (6) de face sur chacune des rues Bienville et Conti et cent trente pieds (30?) neuf pouces [illegible] et six lignes (6) de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre, étant les mêmes plus ou moins comme les mêmes paraîtront plus amplement en se référant à un acte d'hypothèque passé pardevant Emile J. Barnett, notaire, le 21 mai 1897, enregistré dans le Bureau des Hypothèques Livre 596, folio 305.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J Zach Spearing, avocat pour la plaignante.
21 juin—21 22 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une grande portion de terre de valeur, formant l'encoignure des avenues St Charles et Nashville, dans le Parc Rosa.

Maurice Stern vs Albert Bloom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,293—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Charles et Nashville et les rues St Patrick et State, "Rosa Park", traversant ledit ilet de l'avenue St Charles à la rue St Patrick, désigné comme lot No cinq, sur un plan fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, daté le 29 juin 1893, une copie duquel est annexé à un acte de vente par J. M. Bonner passé pardevant J. C. Wenck, notaire le 27 mars 1893

D'après lequel dit devis ledit lot est contigu au lot No quatre et mesure soixante dix huit pieds de face à l'avenue St Charles, soixante quinze pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté [illegible] de la rue State de cent cinquante trois pieds neuf pouces, et une profondeur et face à l'avenue Nashville de cent quatre vingt douze pieds quatre pouces, formant l'encoignure des avenues St Charles et Nashville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair & Denegre, avocats pour le plaignant
6 juil—6 12 19 26—août 2 7 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Hoffman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 62,728—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Josephine Hoffman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément [illegible]

THOMAS CONNELL, Greffier
Dinkelspiel et Hart, avocats pour Jacob Schwab & Son.
7 juil—7 11 16

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

NORD ET SUD

[illegible] Birmingham, [illegible] Louisville, Cincinnati, [illegible] Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

[illegible] SANS CHANGEMENT.

Départs		Arrivées	
[illegible]	8:50 am	2 fast mail	8:00 pm
[illegible]	7:35 am	4 limited	9:30 am
[illegible]	9:25 pm	6 fast line	7:25 am
[illegible] 1880		8 Coast tous les jours (dim ex)	3:30 pm
9 Coast train [illegible]	7:45 am	10 Coast train tous les jours dim ex	4:30a
11 Coast train tous les jours ex dim	10:45am		
[illegible]	9:2? pm	10 Dim [illegible]	7:40am
17 Mer Exc	9:45 pm	18 Mer Exc	7:40am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare au bout de la rue [illegible]

Service des chars vestibules limités de Nouvelle Orléans à New York se fait [illegible] heures plus rapide [illegible] points correspondants. [illegible]

[illegible] chars dortoirs pour Cincinnati sans changement.

JOHN K. RIDGELY Div. Pass Agent.
C. L. STONE G. P. A., Louisville, Ky.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides

PRENDRE EFFET LE 19 MAI 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de la N-Orléans	7:30 p m	9:10 a m	8:00 a m
Arrive à Meridian	1:?0 a m	7:40 p m	2:15 p m
Part de Meridian	1:30 a m	2:45 p m	
Arrive à Birmingham	5:40 a m	6:45 p m	
Chattanooga	9:40 a m		
Lexington	[illegible] p m	5:55 a m	
Cincinnati	7:30 p m	8:10 a m	
Buffalo	2:00 p m	7:30 p m	
Part de N-Orléans	7:3? p m	9:10 a m	
Arrive à Meridian	1:20 a m	2:45 p m	
Part de Meridian	1:30 a m	2:45 p m	
Arrive à Shreveport	7:3? p m	8:34 a m	

Part de la Nlle-Orléans 7.30 p. m
Arrive à Chattanooga 9:40 a. m
à Knoxville 1:10 p. m
à Bristol 5:4? p. m
à Washington 6:?3 a. m
à Philadelphie 10:1? a. m
à New York 2:53 p. m

CHARS Restaurant [illegible] Repas à la carte

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C.

Le et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridian et les points intermédiaires quittera à 8.00 heures a. m.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs jusqu'à Cincinnati, et chars restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, avec des chars dortoirs jusqu'à Cincinnati et New York. Des chars restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York. Les chars dortoirs sur ce train pour Cincinnati, seront le et après le 2 juin continués jusqu'à Buffalo.

No [illegible] pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches et mercredis pour les points Est Louisiane quitteront à 7:15 heures a. m. comme d'habitude.

Les samedis de chaque semaine seulement, le Chemin de Fer Est Louisiane aura un train quittant la Rivière aux Perles pour Abita Springs et Covington au départ de l'arrivée du No 2 de la Nouvelle Orléans.

J. L. BOYD, D P A. — J. R. WELLS, C. P. A.
GEO. H. SMITH, G P A. — R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
2 juin— Nouvelle-Orléans, Lne.

CHEMINS DE FER.

Pour Buffalo

Chars-Dortoirs sur Toute la Route sans Changement

Quittant la Nouvelle-Orléans

—VIA LE—

Illinois Central

Tous les Jours à 7:35 p. m.
ARRIVANT A BUFFALO
La Seconde Matinée à 10:30 a. m.
CHARS-BUFFETS SUR TOUTE LA LIGNE.
Chars Buffets-Librairie en route
Bureau des Billets en Ville
Coin des rues St-Charles et Commune.
WM MURRAY,
Division Passenger Agent

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 1 MAI 1901.	Arrivées Quotidiennes
No 6 4:00 p. m.	Express de Memphis. Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	No 5 9:?0 a. m.
No 2? 7:10 a. m.	Express du jour locale. Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	No 2? 6:?0 p. m.
No 24 4:40 p. m.	BATON ROUGE Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	No 2? 8:?? a. m.

BUREAU DES TICKETS ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A. Nouvelle-Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

B. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Géo.
W. H. TERRUNE, T. P. A.
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.
28mars—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Lim. No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:30 A. M.
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:50 P. M.
Quitte	12:00 midi	11:50 P. M.
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M.
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M.
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M.
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M.
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M.

No 38 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changements, [illegible] seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS SOUTHERN RAILWAY.
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. E. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Géo.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, [illegible]
17 déc [illegible]

Advice to People Who Have Weak Hearts.

The following letter and reply is an extract from the editorial page of the New York Evening Journal of December 26, 1899:

"I have an ailment of the heart—i. e., it beats heavily after every meal, no matter how light a meal, thereby causing much worry and expense. I have been to eight doctors, who all say 'it is simply a functional disorder of the stomach.' Still they cannot give me any relief with their medicines. Please do not advise me to row, box, swim, or exercise in any form, as the least exercise will set my heart a-beating hard, heavily and rapidly. I am anxiously awaiting your advice."

"We think we can give this man with his weak heart some good advice. First, let him rest absolutely, lying down for at least thirty minutes before he eats anything, and let him rest—but NOT go to sleep—another half hour after eating. Let him try eating about 50 per cent of the amount which he eats now—even less, if possible. Let him take NO solids for breakfast. Let him above all eat very slowly, chewing every mouthful at least twenty times—as did Gladstone—and swallowing nothing without first reducing it to almost impalpable pulp, no matter how long that may take."

Good advice, every word of it. In addition to the above, the man should take a Ripans Tabule after each meal. It will benefit him. It will benefit anybody having a like trouble. Some people think they have heart trouble when it is really only a digestive disarrangement. A Ripans Tabule, taken after eating, materially aids digestion, drives away that full feeling, puts the stomach in prime condition, stimulates the action of the liver, and relieves the depressed and suffocating sensation in the chest and around the heart. There are thousands of people in all parts of the country who stoutly attest that Ripans benefit them in many other ways also. They banish pain and prolong life. One gives relief.

10 for 5 cents, at all druggists.